



ORDONNANCE COLLECTIVE	Initier une ordonnance d'une antibiothérapie de la diarrhée des voyageurs (CIPROFLOXACINE)	Numéro : OCGS H-03
------------------------------	--	---------------------------

<p>Référence à des documents</p> <p><input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non</p> <p>Titre : Guide d'intervention Santé-Voyage du Québec. Information de l'INSPQ*, du CCQSV* et du(des) médecin(s) responsable(s) de la clinique de santé voyage.</p>	<p><u>Date de mise en vigueur</u></p> <p>2010</p>	<p><u>Date de révision :</u></p> <p>2013</p>
--	---	--

Professionnelles habilitées à exécuter l'ordonnance :

UNIQUEMENT les Infirmières employées par Groupe-Santé-Hélios qui possèdent la formation, les connaissances et les compétences nécessaires.

Secteur d'activité visé : Clinique Santé-voyage

Sites **Brossard** **Châteauguay** **St-Hilaire**

Groupe de personnes visées ou situation clinique visée :

Patients adultes (16 ans et +) du(des) médecins cité(s) prévoyant un voyage de courte durée dans les zones touristiques suivantes :

- Îles situées dans les archipels des grandes et petites Antilles (Notamment, Cuba, République Dominicaine, Jamaïque).
- Mexique (Zone touristiques et non touristiques).

- Afrique du Nord du Sud et Centre Afrique.
- Amérique du Sud

*INSPQ = Institut National de Santé Publique du Québec

*CCQSV= Comité consultatif Québécois pour la santé des voyageurs.

Activités réservées :

- Évaluer la condition physique et mentale d'une personne.
- Effectuer et ajuster les traitements médicaux selon une ordonnance.
- Administrer et ajuster des médicaments ou d'autres substances lorsqu'ils font l'objet d'une ordonnance.

Indication et condition d'initiation

Tout voyageur se rendant dans un ou plusieurs des pays situés dans les zones ci-haut mentionnées, à risque de contracter la diarrhée du voyageur. La durée de séjour ne représente aucune limitation à l'ordonnance.

Permettre à un adulte ou à un enfant de plus de 16 ans, prévoyant un déplacement dans une zone à risque, d'avoir en sa possession un traitement antibiotique approprié et de source sûre, accompagné de l'enseignement sur son bon usage, le cas échéant.

Intention thérapeutique

Traiter un épisode de diarrhée des voyageurs sans délai, dans l'éventualité où un patient en souffrirait durant son voyage.

Contre-indications à l'application de l'ordonnance collective, nécessitant une consultation médicale : (Cocher au choix)

- Personne à l'acidité gastrique réduite (Causes chirurgicales ou médicamenteuses)
- Personne âgée
- Personne immunosupprimée
- Femme enceinte
- Personne atteinte d'une maladie inflammatoire de l'intestin
- Personne atteinte d'une maladie chronique grave (Diabète type 1, insuffisance cardiaque, insuffisance rénale)
- Autres : _____

Limites/ Référence au médecin

Référer à un médecin dans les situations suivantes ;

Toute contre-indication énumérée ci-haut.

Directives

L'infirmière :

- Évalue le risque du voyageur de contracter la diarrhée du voyageur en se référant au guide d'intervention et en analysant les données sur le voyage dont il est question et les informations du profil de santé du client, compilées lors de la consultation-voyage. (re; Programme informatique DIGIMED-V utilisé chez Groupe-Santé-Hélios).
- Évalue l'indication d'initier une ordonnance de Cipro (Ciprofloxacine) d'après le profil de santé du voyageur.
- Informe le voyageur au sujet de la diarrhée du voyageur et l'avise de consulter un médecin si la diarrhée persiste et/ou qu'il développe de la fièvre, du sang dans les selles et une déshydratation.
- Informe le voyageur des autres moyens à prendre pour éviter la diarrhée du voyageur.
- Informe le voyageur sur la façon de prendre le médicament et les effets secondaires potentiels. Remet un feuillet d'informations à cet effet. (ANNEXE 1)
- Détermine la posologie adéquate.(voir fiche technique à l'ANNEXE 2)

- Remplit la fiche de liaison << Initier une ordonnance de Ciprofloxacine >> et la remet au voyageur (ANNEXE 3).

Source

CDDR (2004)

Institut National de Santé Publique du Québec. Comité consultatif Québécois sur la santé des voyageurs. (2010)

Guide d'intervention santé-voyage (2010). Situation épidémiologique et recommandations. Ministère de la santé et des services sociaux, gouvernement du Québec.

PROCESSUS D'ÉLABORATION	
<u>Rédigé par :</u> Marie-Josée Pépin Infirmière en immunisation	Septembre 2010
<u>Validé par :</u> Hélène Poireau, Directrice, Groupe-Santé-Hélios	Septembre 2010

PROCESSUS D'APPROBATION	
Approuvé par : Dr. Harpin 64127 Dr. Harvey 1884519 Dr.Denicourt 1800317	Septembre 2010

ANNEXE 1

INFORMATION SUR LA CIPROFLOXACINE (CIPRO)

Votre itinéraire de voyage comprend un séjour dans une zone où sévit La diarrhée de voyageur (appelé aussi turista)

Les voyageurs n'ont pas de ressources fiables pour évaluer la qualité locale des systèmes d'eau. Même dans les pays développés, là où le risque de maladies entériques est faible, il se produit des incidents, ce qui indique que la qualité microbiologique de l'eau n'est pas nécessairement assurée. La couleur, le goût et l'odeur ne sont pas des sources fiables pour estimer la sécurité de l'eau à consommer.

Parmi les contaminants microbiologiques, on retrouve les virus (rotavirus, virus de l'hépatite A, etc.), les bactéries (*Escherichia coli*, *Shigella*, *Salmonella*, etc.) et les parasites (*Giardia lamblia*, *Entamoeba histolytica*, etc.).

E. coli et *V. cholerae* peuvent survivre « indéfiniment » dans l'eau tropicale. La plupart des organismes entériques incluant les *Shigella*, *S. typhi*, virus de l'hépatite A et *C. parvum*, peuvent demeurer viables pour de longues périodes dans l'eau froide et même survivre des semaines à des mois dans l'eau glacée.

Le risque de maladie secondaire à l'ingestion d'eau contaminée dépendra de plusieurs facteurs dont le nombre d'organismes ingérés, la virulence de l'organisme et les défenses de l'hôte. Certains organismes, même lorsque ingérés en petite quantité, peuvent causer des maladies (par exemple : *G. lamblia*, *Shigella* spp, *E. coli* entérohémorragique, *C. parvum*, virus de l'hépatite A et autres virus entériques).

Pour la plupart des pathogènes entériques, nous ne développons pas d'immunité complète, ce qui implique que des réinfections puissent se produire.

Pour tout séjour dans les régions du monde où l'eau n'est pas traitée selon les normes internationales et où les mesures hygiéniques et sanitaires sont déficientes, le voyageur doit être averti de ne consommer que des boissons « sécuritaires ».

Ce sont :

- les boissons faites avec de l'eau bouillie (thé, café);
- les boissons embouteillées et scellées (eau, jus ou boisson gazeuse, bière et vin);
- l'eau préalablement traitée.

De plus, le voyageur ne devrait pas se fier à l'eau des hôtels (même ceux de première catégorie) qui possèdent leur propre système de filtration d'eau. Ces systèmes peuvent subir des bris ou être contaminés par les égouts. Ainsi, l'eau servie aux chambres dans un contenant non scellé doit être considérée contaminée. Le voyageur ne doit jamais consommer de glace, car elle n'est pas toujours fabriquée à partir d'eau traitée. Il doit éviter les aliments crus qui ont pu être lavés à l'eau du robinet et ainsi contaminés.

Le voyageur effectuant un court séjour utilisera souvent de l'eau embouteillée. Cependant, le voyageur qui fait un long séjour en région tropicale, ou celui qui partira en expédition, pourra préférer une méthode de désinfection de l'eau plus économique, écologique et moins encombrante.

Les aliments mal cuits, crus ou réchauffés de façon insuffisante risquent plus d'être contaminés que les aliments bien cuits et mangés chauds. Il est conseillé de consommer des aliments qui viennent d'être cuits, car il est difficile de vérifier que des aliments cuits et réchauffés l'aient été adéquatement. Il est également difficile d'évaluer si un repas froid a été correctement préparé, c'est-à-dire que les aliments ont été suffisamment cuits et correctement réfrigérés par la suite. Les buffets chauds ou froids sont souvent la source d'intoxication alimentaire (par exemple, par *Bacillus* ou *Staphylococcus*) et doivent être évités à moins de n'en choisir que les aliments bien cuits et toujours chauds.

Le pain et les pâtisseries sont habituellement sûrs. La température est suffisamment élevée pendant la cuisson pour détruire les différents microorganismes. Par contre, les glaçages peuvent facilement être contaminés et les pâtisseries avec glaçage devraient être évitées. Les noix et les fruits séchés peuvent apporter une source nutritive non négligeable et ils sont généralement sans danger.

On dit des fruits et des légumes : « Pelez, faites cuire, faites bouillir ou n'en mangez pas ». À ces techniques bien sécuritaires peuvent s'ajouter d'autres méthodes de préparation des végétaux. Les légumes peuvent être mis à tremper une trentaine de minutes dans une eau iodée, salée ou vinaigrée. Après ce trempage, les aliments sont rincés avec une eau potable. Les gros fruits qui semblent souillés peuvent être lavés avec une eau savonneuse puis rincés avec une eau potable. Ces techniques n'ont pas été étudiées de façon scientifique, mais sont largement utilisées « sur le terrain ».

Finalement, les boissons alcoolisées sont habituellement sécuritaires, mais elles ne permettent pas de désinfecter les autres composants de cocktails qui peuvent leur être ajoutés tels les glaçons ou certains jus de fruits. Les boissons gazeuses sont sûres et il semble que l'acidité de ces boissons contribue également à réduire le nombre de microorganismes pathogènes qui auraient pu être introduits au cours du procédé de fabrication.

>>>>Le Cipro (Ciprofloxacine), vous est recommandée selon la posologie suivante :

CIPRO 500 MG

Adultes 16 ANS ET + : 2 comprimés **d'emblée**. Si diarrhée importante (plus de 24hrs, sang dans les selles et/ou fièvre). Si persistance, poursuivre avec 1 comprimé aux 12 hrs pour 2 jours.

CIPRO XL 1000 MG

Adultes 16 ANS ET + : 1 comprimé **d'emblée**. Si diarrhée importante (plus de 24hrs, sang dans les selles et/ou fièvre). Si persistance, poursuivre avec 1 comprimé par jour pour 2 jours.

EFFETS SECONDAIRES

Les effets secondaires principaux des quinolones sont les malaises gastrointestinaux (nausées, dyspepsie), les étourdissements, l'allergie (avec éruption cutanée) et la photosensibilité. Très rarement, l'intervalle QT peut être prolongé et, pour cette raison, il faut vérifier les autres médicaments pris par le voyageur pour éviter les interactions médicamenteuses qui pourraient exacerber le risque de torsadepointe. Le risque de tendinite est de moins de 1 % (avec de rares cas de rupture de tendon, en particulier chez des gens prenant des stéroïdes de manière prolongée).

Il faut informer le voyageur que la prise d'antibiotiques est associée à un risque de diarrhée causée par la bactérie *C. difficile*. Ce risque est toutefois moins élevé dans la « communauté » que chez les gens ayant été hospitalisés.

EN CAS DE FIÈVRE/SANG DANS LES SELLES/DÉSHYDRATATION

On recommande de consulter dans une clinique médicale lorsque les symptômes ne s'améliorent pas après 24-48 heures de traitement antibiotique ou dans les cas de déshydratation sévère. Il faut être particulièrement vigilant en présence de vomissements et avec les jeunes enfants qui présentent de la diarrhée et chez qui un problème de déshydratation peut survenir plus rapidement. En présence de fièvre, dans les régions endémiques pour la malaria, la présence de diarrhée ne doit pas éliminer la possibilité de malaria et la recherche de Plasmodium sur un frottis sanguin ou goutte épaisse devrait être faite.

ANNEXE 2

Fiche technique : CIPROFLOXACINE (CIPRO)

NOM GÉNÉRIQUE	CIPROFLOXACINE
Classification	Anti-infectieux à large spectre
Mode d'action	Inhibiteur de l'ADN-gyrase. Agit contre infections causées par les espèces sensibles : <i>Escherichia coli</i>, <i>Enterobacter cloacae</i>, <i>Proteus mirabilis</i>, <i>Klebsiella pneumoniae</i>, <i>Proteus vulgaris</i>, <i>Citrobacter freundii</i>, <i>Serratia marcescens</i>, <i>Proteus aeruginosa</i>, <i>Staphylococcus aureus</i>, <i>Staphylococcus epidermidis</i>, <i>Enterobacter</i>, <i>Camylobacter jejuni</i>, <i>Salmonella</i>; prostatite bactérienne chronique, sinusite aigüe
Présentation	Adulte(16 ans et +)= comprimés de Cipro(500 mg ou 1000 mg)
Posologie pour adultes (16 ans et +)	<p>CIPRO 500 MG <u>Adultes 16 ANS ET +</u> : 2 comprimés d'emblée. Si diarrhée importante (plus de 24hrs, sang dans les selles et/ou fièvre). Si persistance, poursuivre avec 1 comprimé aux 12 hrs pour 2 jours.</p> <p>CIPRO XL 1000 MG <u>Adultes 16 ANS ET +</u> : 1 comprimé d'emblée. Si diarrhée importante (plus de 24hrs, sang dans les selles et/ou fièvre). Si persistance, poursuivre avec 1 comprimé par jour pour 2 jours.</p>
Contre-indications	Voir ordonnance collective (Annexe 1)
Effets secondaires	Voir ordonnance collective (Annexe 1)

Fiche de liaison

Initier une ordonnance de Ciprofloxacine

DATE : _____

NOM : _____

ADRESSE : _____

TÉL : _____

DDN : _____

ALLERGIE : _____

POIDS : _____

J'ai procédé à l'évaluation de la personne ci-haut mentionnée et elle est une candidate à la prise de Ciprofloxacine. Il n'y a aucune contre-indication à la prise de cette médication.

Cette personne a reçu l'enseignement relatif à la prise de cette médication et des effets secondaires potentiels.

Traitement a commencer d'emblée si diarrhées importantes (Plus de 24hrs, sang dans les selles et/ou fièvre) .

Posologie;
CIPRO 500mg

Adultes (16 ans et +) = **2 comprimés d'emblée, si persistance poursuivre avec 1 co. aux 12 hrs pendant 2 jours.**

CIPRO XL 1000mg

Adultes (16 ans et +) = **1 comprimé d'emblée, si persistance poursuivre avec 1 co. Par jour pendant 2 jours.**

Comprimés : _____

Nom et prénom de l'inf.

Signature de l'inf.

no. permis OIIQ

Étampe de la clinique

Médecin répondant

No. De permis

téléphone

Pharmaciens : consulter nos Rx collectives

<http://www.groupe-sante-helios.com/fr/ordonnances-collectives-clinique-voyage.html>